

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1022

Artikel: Pour construire le futur

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domande Politique

DP

10 janvier 1991
Vingt-huitième année
J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand

1022

Pour construire le futur

Les festivités du 700^e, on le sait, sont placées sous le signe de l'utopie. Choix malencontreux qui évoque plus la fuite dans un imaginaire libéré de toute contrainte qu'une volonté d'affronter les problèmes de l'heure. Ne voit-on pas des banques, des assurances et d'autres institutions encore, généralement peu portées à proclamer le pouvoir de l'imagination, qui, pour se conformer à la tonalité de la célébration, proposent des concours richement dotés sur la Suisse de demain ? Le rêve ainsi encouragé nous permettra-t-il de surmonter le malaise — certains parlent même de crise — qui semble frapper la société helvétique ? Certes pas, et il y a fort à parier que le réveil post-festif n'en sera que plus douloureux.

L'avenir ne surgit pas d'un rêve éveillé mais se construit à partir des décisions prises aujourd'hui déjà. C'est pourquoi cette sorte d'engourdissement qui frappe la Suisse, cette propension à repousser les échéances, cet atténisme qui doit plus à la crainte qu'à la saine prudence ne présagent rien de bon pour le futur. Il y a vingt-cinq ans déjà deux parlementaires perspicaces avaient lancé l'idée d'une révision totale de la Constitution fédérale, une

manière de repenser et d'adapter le pacte politique et social de ce pays. L'entreprise avait suscité un intérêt certain dans la population, mais elle est aujourd'hui au point mort, notamment à cause du veto des organisations économiques et de l'abdication du Conseil fédéral.

Cette extrême retenue caractérise depuis quelques années l'action des autorités. L'opinion présumée du souverain devient prétexte à piétiner devant l'obstacle. On a pu observer le phénomène à propos de l'adhésion à l'ONU: des années durant le Conseil fédéral a estimé que le camp des partisans n'était pas suffisamment étoffé pour oser une votation populaire et, lorsque la question enfin fut posée, le camp s'était désagrégé. Même scénario au sujet de la TVA: deux échecs populaires conduisent le gouvernement à geler tout projet d'adaptation de la fiscalité. Certes, en démocratie directe, c'est au peuple qu'il incombe de trancher en dernière instance. Mais la décision ne tombe pas du ciel; elle résulte d'un processus d'information et de formation de l'opinion, d'une volonté de conviction des autorités et

JD
(suite à la page 2)

SESSION DES FEMMES 1991 Pour beurre

(pi) Or donc la salle du Conseil national abritera les 7 et 8 février une «session des femmes», comme contribution aux activités utopiques de cette année-anniversaire. Ont été invitées les anciennes parlementaires fédérales, les conseillères d'Etat, les présidentes des législatifs cantonaux, des femmes de 20 ans de chaque canton et des représentantes des milieux culturels et des organisations féminines ainsi que des «relations personnelles des députées en activité». Le public sera exclusivement féminin et seules les femmes-journalistes seront autorisées à garnir les rangs des deux «coins» réservés à la presse. (Ce qui, soit dit en passant, n'est pas un cadeau quand on sait que les représentant-e-s des médias suivent habituellement les débats sur le circuit interne de

télévision, depuis leur place de travail.) Le bruit court que M^{me} Kopp aurait trouvé le temps de venir à Berne les 7 et 8 février...

En fait, cette assemblée se réunira pour la galerie. La première journée sera consacrée aux discours. Et la seconde se passera en groupes de travail, le plénum devant ensuite approuver une résolution. Et ce sera fini, au revoir mesdames.

Où diable est passée cette utopie dont on nous a rebattu les oreilles? Puisqu'on a convoqué une session des femmes, jouons le jeu! On aurait pu tenir une véritable assemblée, ayant le pouvoir, durant ses deux jours de session, de légiférer. C'eût été original et intéressant. Mais évidemment un peu plus risqué que de réunir ce que le pays compte de femmes actives politiquement pour en faire un événement en soi.

Cet exercice frileux montre bien la signification galvaudée de l'utopie du 700^e. ■

Le dernier texte de Dürrenmatt

Das Magazin, le supplément hebdomadaire du *Tages-Anzeiger* et de la *Berner Zeitung* avait prévu de publier le portrait de Friedrich Dürrenmatt dans sa rubrique «Un jour dans la vie de...», à l'occasion du 70^e anniversaire de l'écrivain. Ce dernier prenait congé de ce monde deux jours après l'interview (traduction DP).

Un jour dans la vie, c'est comme beaucoup de jours, c'est le quotidien. L'acte d'écrire se déroule dans le quotidien. Et le quotidien est par principe indescriptible. Il varie. Selon le temps qu'il fait, selon l'humeur, selon le goût au travail. Il y a des jours sans, de bons jours, des jours où le travail n'avance pas, des jours où le travail marche. Ce qu'on fait à part ça est accessoire, une affaire privée qui ne regarde personne. Ecrire c'est se concentrer, s'occuper en permanence de pensées qui doivent être formulées dans une langue. Cette tâche n'empêche pas de se promener, de manger, de parler avec quelqu'un, en réalité on est toujours habité par ce

qu'on écrit, un texte en prose, dans le passé une pièce de théâtre. On ne peut pas décrire cette activité, chaque écrivain a une technique propre, seul compte le résultat. Il y a des films qui prétendent montrer comment tel ou tel compose — Beethoven ou Mozart. Ils sont comiques. On y voit Beethoven arpenter sa chambre, au-dehors l'orage gronde, Beethoven saisit sa plume et la 5^e symphonie prend naissance. Bien sûr on peut être pris d'une idée soudaine, mais cela peut se produire partout, à tout moment, de manière incidente, n'importe où et n'importe quand.

Quelqu'un m'a raconté un jour cette anecdote: un ancien conseiller de la

Cour se promène à Vienne, après la Première guerre mondiale. Il rencontre son secrétaire d'alors dont le teint florissant le frappe. «Vous paraissez avoir rajeuni, Monsieur Habetsbauer», dit le conseiller. «Savez-vous, Monsieur le conseiller, répond le secrétaire, dernièrement comme passait une voiture chargée de documents de notre ancien ministère, je l'ai arrêtée. "Qu'allez-vous faire de ces documents?" ai-je demandé au cocher. "Les brûler", répondit-il. Alors j'ai fait apporter ces documents à mon domicile, ils remplissent deux pleines chambres et maintenant je les étudie à nouveau et je me porte magnifiquement bien. — Savez-vous, Habetsbauer, répondit le conseiller, lorsque vous avez étudié un document, apportez-le moi afin que je le réécrive.» Je n'ai plus aucune idée de ce que j'ai fait le jour où l'on m'a raconté cette anecdote et j'ai également oublié qui me l'a racontée, mais c'est sur cette base qu'est née La panne: un juge, un juriste, un procureur, un avocat, un bourreau, tous à la retraite qui, pour passer le temps, jouent leurs anciens rôles les beaux soirs d'été.

Pour construire le futur

(suite de la première page)

des partis politiques notamment. Or cette volonté semble faire de plus en plus défaut. Magistrats et élus justifient leur inaction par le refus potentiel des citoyennes et des citoyens, tirant à partir de ces hypothétiques réticences la ligne de démarcation abstraite entre le praticable et ce qui ne l'est pas, et se réfugiant au royaume de la gestion quotidienne, dans l'exercice de la routine où ils excelltent.

Ce trait marque à la caricature notre approche de l'Europe. Longtemps considéré avec méfiance, le processus d'intégration devient un phénomène qu'on ne peut plus ignorer mais qu'on aborde du bout des doigts, de peur de se brûler. Sous-entendu: le peuple n'est pas prêt à accepter les abandons de souveraineté nécessaires. Mais comment le serait-il quand on lui a présenté l'affaire sous un jour négatif avant tout: cumul des inconvénients et des impossibilités plutôt que projet à l'édification du-

quel la Suisse pourrait activement participer. Et que dire des partis politiques qui, à l'exception toute récente des socialistes, se drapent dans un silence gêné. Attendent-ils de connaître l'opinion populaire pour s'en faire une?

Même perplexité gouvernementale face à la cascade de révélations déclenchées par l'affaire Kopp. On aurait pu espérer que le Conseil fédéral assume ses responsabilités, reconnaîsse ses erreurs et ses manquements et fasse lui-même les propositions propres à rétablir la confiance. Au lieu de quoi l'on a vécu le triste spectacle des dénégations, des demi-vérités et des réticences à faire toute la lumière. A propos de la manière désastreuse dont est géré l'accès aux fiches, il est certain qu'elle contribue plus à la grogne et au climat de méfiance généralisée que la surveillance policière elle-même. La construction du futur exige aujourd'hui des adaptations, et pour corriger les dysfonctionnements in-

ternes et pour tenir compte du contexte international. Plutôt que de verser dans l'utopie de circonstance, le 700^e pourrait être l'occasion de se saisir avec détermination des problèmes actuels — ils ne manquent pas. Lors de sa récente visite en Suisse, le président Vaclav Havel s'est vu couvrir d'éloges par les autorités helvétiques. A juste titre. Mais quand Friedrich Dürrenmatt s'est permis de porter sur la Suisse le regard critique que le poète-président a si courageusement illustré à propos de son propre pays, il ne s'est attiré que mépris et colère de la part de nos édiles. Comme si le parler vrai, l'exposé sans détour des enjeux, la constante affirmation de la dimension morale du politique ne convenaient qu'à un dissident. Nous n'exigeons pas de nos élus et de nos partis une telle profondeur philosophique et une pareille qualité de style! Mais simplement qu'ils prennent la peine d'esquisser les possibles, de présenter les alternatives pour que s'exerce le débat démocratique et que se construise un futur qui soit autre que la fatalité.

JD